



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 125378

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la reconnaissance de l'autisme comme grande cause nationale 2012. Selon la Haute autorité de santé, 1 personne sur 150 est autiste, ce qui représente au minimum 430 000 personnes et 6 000 à 8 000 cas par an. L'attribution de ce label témoigne de la volonté de l'État de poursuivre la mobilisation engagée avec le plan autisme 2008-2010. Elle souhaiterait donc être informée des conclusions de la mission chargée de l'évaluation de ce plan et des mesures que le Gouvernement entend prendre dans le cadre de cette reconnaissance officielle afin de continuer d'améliorer la prise en charge de ces personnes et progresser vers l'accessibilité à la vie sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125378

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13514

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)